

Lettre d'information

du Service des affaires culturelles du canton de Vaud

LES BRÈVES DE LA DIRECTION DU SERAC

ASSISES DE LA CULTURE 2017



© Jean-Bernard Sieber / ARC

L'année 2017 s'est ouverte sur les troisièmes **Assises de la culture du Canton de Vaud**, qui ont réuni, le 23 janvier dernier, quelque 450 acteurs culturels et politiques au Théâtre de Vidy. Cette rencontre a permis de retracer le développement des programmes de soutien et des coopérations intercommunales, intercantionales, supra-régionales voire internationales, et de souligner l'importance de telles mutualisations pour permettre aux acteurs culturels de déployer leurs activités et leur capacité d'innovation.

L'encouragement public de la culture en Suisse est en effet basé sur le principe de la subsidiarité. Dans les grandes lignes, il est financé pour moitié par les communes, pour 40% par les cantons et loteries et pour 10% par la Confédération. C'est donc un système qui part de la base et favorise la proximité. Dans ce contexte, la force du Canton de Vaud est d'avoir à la fois un état et des villes-centres engagés de manière complémentaire et équilibrée. L'un des objectifs de la politique culturelle du canton de Vaud exprimé dans les récentes lois – loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) – vise à appuyer les dynamiques territoriales et à contribuer au rayonnement à travers des partenariats.

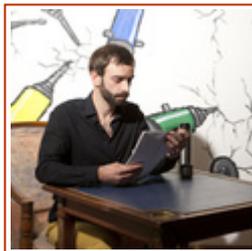
Ces Assises ont mis en évidence l'existence d'un espace culturel romand à l'identité marquée par la volonté d'œuvrer ensemble et de faire circuler les créations artistiques. Il est d'autant plus important de le souligner puisque cette grande rencontre des milieux culturels a eu lieu le jour où la nouvelle de la fin de L'Hebdo est tombée. Les médias jouent eux aussi un rôle capital dans le soutien à la culture par la diffusion de l'information auprès des visiteurs, auditeurs et spectateurs des institutions culturelles. De leur existence dépendent donc de nombreuses structures.

En relation avec cette actualité, il faut rappeler que dans la chaîne culturelle qui va de la création à la patrimonialisation, les institutions rattachées au Service des affaires culturelles jouent un rôle important. En ce qui concerne L'Hebdo, la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne a en effet numérisé tous ses numéros jusqu'en 2008 dans le cadre de **Scriptorium** et les rend donc accessibles à la mémoire de tous.

- Plus d'info sur :
 - www.vd.ch/assises-culture
 - scriptorium.bcu-lausanne.ch

ARTS VIVANTS

LA BOURSE DES ARTS PLASTIQUES ATTRIBUÉE À GILLES FURTWÄNGLER



© Céline Michel

En automne 2016, la bourse cantonale des arts plastiques, d'une valeur de 20'000.- francs, a été attribuée à Gilles Furtwängler. Membre actif de l'espace d'art contemporain Circuit et lauréat des Swiss Arts Awards et du Prix de la Fondation Irène Raymond en 2015, du Prix Quark en 2014 ainsi que du Prix d'encouragement Pro Litteris en 2013, cet artiste a développé, depuis dix ans, une pratique dont le matériau de base est le texte.

Se concentrant essentiellement sur la performance, l'écriture et la lecture, Gilles Furtwängler a entrepris depuis peu d'explorer différentes manières de traiter le texte de façon picturale, en peinture murale, sur toile ou encore en aquarelle.

Afin de poursuivre ces explorations, l'artiste va installer un atelier à Johannesburg qui lui servira de terrain de recherche pour les toiles qui seront ensuite réalisées à Lausanne. Convaincu de la qualité du travail de Gilles Furtwängler, le jury se réjouit de pouvoir le soutenir à un moment charnière de sa vie et de sa carrière.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/bourses-culture

MISE AU CONCOURS DE LA BOURSE À L'ÉCRITURE 2017



© Pixabay.com

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met à nouveau au concours une Bourse à l'écriture dotée d'une somme de 15'000 francs, destinée à des écrivain-e-s vaudois-e-s qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail. Cette bourse a pour vocation de compléter les aides occasionnelles directes et les soutiens réguliers à l'édition d'œuvres littéraires.

Seul-e-s peuvent prétendre à une bourse les écrivain-e-s vaudois-e-s ou les écrivain-e-s étrangers-ères établi-e-s et travaillant dans le Canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié au moins un ouvrage dans les domaines suivants : roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre. Sont exclus l'auto édition ou l'édition à compte d'auteur.

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature au travers du Portail des prestations en ligne de l'Etat de Vaud, **d'ici au 10 mars 2017**.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/bourses-culture

MISE AU CONCOURS D'UNE RÉSIDENCE DE SIX MOIS À BERLIN



© Pixabay.com

Une résidence de six mois, dès le 1^{er} juillet 2017, est mise au concours par le Service des affaires culturelles du canton de Vaud, pour un séjour dans un studio/atelier situé dans le quartier de Wedding à la rue Wiesenstrasse à Berlin. Le séjour comprend la mise à disposition du lieu et l'attribution d'une bourse d'un montant de 9'000 francs.

Le concours est ouvert à tous les artistes d'origine vaudoise, ou domiciliés durablement dans le canton, ayant de solides attaches professionnelles avec les milieux culturels vaudois et souhaitant développer un projet artistique en relation avec la Ville de Berlin.

Les candidat-e-s doivent déposer leur dossier de candidature via le Portail des prestations en lignes de l'Etat de Vaud **d'ici au 8 mars 2017**.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/ateliers-culture

LIVRE+ : UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'ÉDITION, AU LIVRE ET À LA LECTURE



© Pixabay.com

Sous le titre de *Livre+*, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) lance deux appels à projets pour les années 2017 à 2019, l'un dans le cadre du soutien à l'édition, l'autre dans celui de la promotion du livre et de la lecture. Ces actions sont destinées à compléter les mesures existantes à l'échelon cantonal, communal et fédéral.

Ces deux appels à projets sont destinés aux maisons d'édition ou aux divers organes déjà actifs dans le secteur de la promotion du livre et de la lecture (associations, fondations, librairies, etc.) et domiciliés dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura et Vaud, dans les districts francophones des cantons de Fribourg et du Valais, ainsi que dans les deux arrondissements francophone et bilingue du canton de Berne.

Sélectionnés par un jury d'experts, les projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier allant de 10'000 à 50'000 francs par an pour le soutien à l'édition et jusqu'à 20'000 francs par an pour le soutien à la promotion du livre et de la lecture. Ils feront l'objet de conventions de subventionnement avec la CIIP, pour une période de un à trois ans.

Les dossiers complets doivent être envoyés à la CIIP **d'ici au 31 mars 2017** au plus tard.

► Plus d'info sur : www.ciip.ch

INSTITUTIONS PATRIMONIALES CANTONALES

DEUX MUSÉES CANTONAUX PUBLIENT UN OUVRAGE SUR L'HISTOIRE DE LEURS COLLECTIONS

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) et le Musée de l'Elysée (musée cantonal de la photographie) ont chacun publié, entre fin 2016 et début 2017, un ouvrage retraçant l'histoire de leurs collections mais également le parcours de leur institution.



Révéler les invisibles – Collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne – 1852-2015

Afin de partager avec le grand public l'étendue de ses missions, de ses collections et surtout sa passion pour le patrimoine archéologique et historique restauré, inventorié, étudié et valorisé, cet ouvrage offre un excellent aperçu de la variété et de la richesse des collections du MCAH, par le biais d'une sélection représentative des centaines de milliers d'objets et de fragments d'objets conservés pour la plupart hors de la vue du public. Ceux-ci sont mis en valeur par des photographies d'une grande qualité.

C'est également l'occasion d'une mise en perspective de la constitution de ces fonds, dont les pièces proviennent pour la plupart de fouilles archéologiques, mais également de monuments historiques, de dons, de legs et d'achats en vente publique pour les volets historique et ethnographique.

Accompagnant cette magistrale synthèse, l'exposition temporaire « Les collections invisibles du MCAH », est également à voir jusqu'au 23 avril 2017 au Palais de Rumine. Avec sa nouvelle application de visite pour smartphones, elle redynamise l'exposition permanente qui est, rappelons-le, gratuite, comme celles de tous les musées cantonaux vaudois.

► Plus d'info sur : www.mcah.ch



Le Musée de l'Elysée – 30 ans de photographie

Cet ouvrage célèbre non seulement les trente ans d'existence du Musée de l'Elysée, mais il se tourne également vers l'avenir, puisqu'un nouveau musée devrait voir le jour dans le cadre du projet Plateforme10 près de la gare de Lausanne.

Conserver, documenter et valoriser la photographie sont les missions premières du Musée de l'Elysée, l'un des premiers musées européens entièrement dédiés à la photographie. Il cherche aussi à transmettre un témoignage du monde et de son évolution, des soubresauts de l'histoire et des élans de la création contemporaine.

► Plus d'info sur : www.elysee.ch

PLATEFORME 10 : DEUXIÈME PHASE



Le Conseil d'Etat a adopté et transmis au Grand Conseil un exposé des motifs relatif à la phase 2 du développement de Plateforme10. Il s'agit de deux crédits d'ouvrage, le premier de 51.7 millions pour la construction du nouveau bâtiment qui accueillera le Musée de l'Elysée (musée cantonal de la photographie) et le mudac (Musée de design et d'arts appliqués contemporains), et le second de 11.6 millions, pour la réalisation du tracé de mobilité douce et les aménagements extérieurs du site.

Ces montants s'accompagnent de deux crédits d'études de 100'000 francs chacun, l'un concernant les études liées à la future affectation de la Maison de l'Elysée, l'autre concernant la transformation du « poste directeur » des CFF, sur la partie Est du site.

Le texte adopté par le Conseil d'Etat comprend également deux projets de lois pour la création de fondations de droit public pour le Musée de l'Elysée et pour le mudac, ainsi que la mise à jour de la loi relative à la création d'une fondation similaire pour le Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a).

L'EMPD répond aussi au postulat de Marc-Olivier Buffat concernant les stratégies déployées jusqu'ici et celles à mettre en œuvre pour susciter l'intérêt du public en vue de l'ouverture des trois musées, entre 2019 et 2021.

► Plus d'info sur : www.plateforme10.ch

MÉDIATION CULTURELLE ET SENSIBILISATION À LA CULTURE

MÉMENTO MÉDIATION CULTURELLE VAUD



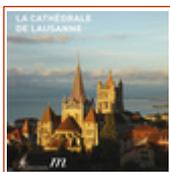
La nouvelle édition du mémento de médiation culturelle (février-juillet 2017) est disponible sur www.vd.ch/culture. La variante « tout public » est disponible en papier auprès des partenaires culturels et la variante « écoles », quant à elle, a été livrée dans tous les établissements scolaires vaudois.

Les deux variantes présentent un grand nombre d'activités de médiation culturelle proposées par les institutions patrimoniales et culturelles dans tout le canton.

► Plus d'info sur : www.vd.ch/culture

ÉCOLE-MUSÉE : PARUTION DE DEUX NOUVEAUX DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

Les dossiers pédagogiques « La Cathédrale de Lausanne » et « Les métiers d'art » viennent compléter la collection Ecole-Musée !



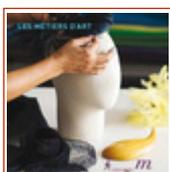
La Cathédrale de Lausanne

Ce dossier pédagogique permet à tous les enseignants de se familiariser avec l'histoire de ce monument vaudois de renommée mondiale, de même qu'il propose aux élèves des cycles 2 et 3 un parcours à réaliser sur place. Il permet d'apprendre à voir, à regarder et à lire l'édifice, le lieu de culte, les vitraux, les sculptures et de comprendre son implantation dans la cité.

Trois nouveautés accompagnent sa parution :

- Trois paires de jumelles à disposition des classes au Bureau d'accueil de la Cathédrale.
- La gratuité offerte à toutes les classes vaudoises à la Tour du Beffroi dès le 1^{er} janvier 2017.
- Une formation continue attestée sur la Cathédrale.

► Plus d'info sur : www.ecole-musee.vd.ch > DP



Les métiers d'art

Par le biais de plusieurs activités, ce dossier pédagogique aborde les métiers d'art pour sensibiliser les élèves à la diversité des professions actuelles, les questionner sur les valeurs rattachées à ces métiers et aux notions de maîtrise, savoir-faire, créativité, passion et exigence, et interpeller en eux le sens de l'acte de création et de la recherche esthétique.

Par ailleurs, en collaboration avec les Journées Européennes des Métiers d'Art Vaud, des rencontres gratuites « Ecoles & Artisans d'art » sont proposées aux classes vaudoises de 9^e à 11^e hamos aux mois de mai et juin 2017. Les inscriptions pour ces visites seront ouvertes dès le 1^{er} mars.

► Plus d'info sur : www.ecole-musee.vd.ch > Métiers d'art

PATRIMOINE MOBILIER ET IMMATÉRIEL

LA FÊTE DES VIGNERONS INSCRITE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO



© Coll. iconographique VD – BCUL

Le 1^{er} décembre 2016, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a inscrit la Fête des Vignerons de Vevey, une tradition vivante vaudoise, sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité. Pour rappel, depuis 2010, le Service des affaires culturelles est en charge de la réflexion autour du patrimoine culturel immatériel vaudois.

Profondément ancrée dans la région veveysanne, cette fête est probablement l'une des manifestations les plus emblématiques du canton de Vaud. Organisée entre quatre et cinq fois par siècle par la Confrérie des Vignerons de Vevey, chaque événement fait rayonner ce patrimoine en lui assurant un écho international qui rejaille sur l'ensemble du canton.

Egalier ou surpasser la fête précédente, tout en maintenant le respect de la tradition, c'est le défi que chaque fête lance à la suivante. La prochaine édition aura lieu du 26 juillet au 11 août 2019.

► Plus d'info sur :
- www.fetedesvignerons.ch
- www.patrimoine.vd.ch

DATION D'OEUVRES D'ALOÏSE AU MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS



Huit Cahiers à dessin d'Aloïse entrent dans la collection du Musée cantonal des Beaux-Arts en lien avec la succession de Madame Jacqueline Porret-Forel. Sept Cahiers par une dation en paiement des droits de succession, un huitième par achat.

Ces huit Cahiers présentent l'intérêt supplémentaire d'avoir nourri les réflexions de cette grande spécialiste de l'artiste. S'échelonnant entre 1941 et 1963, ils documentent les périodes principales de création d'Aloïse et viennent compléter et augmenter le fonds du mcb-a consacré à cette artiste, déjà riche de 175 œuvres. Avec un total de 12 Cahiers, le mcb-a conserve désormais plus d'un quart des 43 Cahiers connus à ce jour.

Le Parlement vaudois a adopté en 2006 la loi sur la dation en paiement d'impôts sur les successions et donations (LSD) qui permet de s'acquitter de l'impôt au moyen de biens culturels d'importance majeure pour le Canton. Le don des Cahiers à dessin d'Aloïse est la deuxième activation de cette loi, qui implique une collaboration étroite entre l'Administration cantonale des impôts et le Service des affaires culturelles.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2017



La quatrième édition vaudoise des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) aura lieu les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2017. Cette année, ce seront 76 artisans, représentant 42 métiers, qui accueilleront le public dans 38 ateliers et lieux qui lui seront exceptionnellement ouverts. Une occasion unique de découvrir ces métiers de passion, de patience et de précision qui requièrent des compétences précieuses, parfois menacées de disparition.

Les ateliers et lieux ouverts au public au cours des JEMA sont libres d'accès, mais sur inscription.

L'espace de démonstration permanent est accessible durant les trois jours de 10h00 à 17h00, sans inscription. Situé au Château de Nyon, il permettra au public d'assister aux démonstrations de 6 artisans et d'obtenir des informations sur la manifestation.

► Plus d'info sur : https://metiersdart.ch/fr_CH

Médiation culturelle

En plus de 9 visites dédiées spécialement aux enfants de 8 à 12 ans, deux offres de médiation culturelle relatives aux métiers d'art pour les écoles ont spécifiquement été mises sur pied en collaboration avec la structure Ecole-Musée du Service des affaires culturelles (voir en page 5 ci-dessus).

► Plus d'info sur : www.ecole-musee.vd.ch > Métiers d'art

Impressum : La lettre d'information du Service des affaires culturelles du canton de Vaud paraît trois fois par an. Elle est diffusée par courriel et peut être consultée sur le site Internet du service : www.vd.ch/serac.

Informations : info.serac@vd.ch / Prochain numéro à paraître : été 2017